



## Vente à distance : droit de rétractation

Par **franc**, le **01/03/2014** à **23:53**

Bonjour.

J'ai souscrit un abonnement en ligne sur un site de rencontres spécifiques au sud-ouest de la France.

J'ai été surpris de trouver très peu d'annonces sur l' Aquitaine !

Malgré une trentaine de messages aux annonceurs (de toute la France) pas de réponse même pour un simple bonjour...

Un ami à qui j'ai confié la chose m'indique avoir été adhérent de ce site il y a 18 mois et n'avoir jamais pu dialoguer avec un annonceur. En regardant ma page d'accueil sur ce site, il est surpris de retrouver les mêmes photos et les mêmes bandes annonces : "dialoguer ils sont en ligne"...Naturellement personne ne répond.

Question : Pour un abonnement en ligne réalisé le 22/02/2014, ai-je le droit de me rétracter et dans quelles conditions ?

Merci pour vos conseils.

Par **Moose**, le **02/03/2014** à **09:03**

Bonjour,

Vérifiez dans les conditions du site, mais dans la mesure où vous avez commencé à utiliser les services je doute qu'un droit de rétractation soit possible.